

VALDALLIÈRE

Collège Anne Frank

FAIRE ENTRER LE BOCAGE DANS LE COLLÈGE avec un petit budget



- ▶ 250 élèves
- ▶ Le collège est situé à Vassy, une des communes déléguées de la commune de Valdallière (fusion de 14 communes)
- ▶ Département du Calvados

L'ESSENTIEL

Le collège obtient des subventions pour aménager sa cour avec le soutien d'une architecte-paysagiste. Celle-ci implique les élèves de 6^e et 4^e, leur proposant sorties et ateliers de dessin pour recueillir leurs envies. En lien avec les enseignants volontaires, des travaux pluridisciplinaires sont aussi menés dans les classes. Lors d'une journée, parents et professeurs préparent les sols et plantent des essences données. Par la suite, des ateliers encadrés permettent aux élèves d'entretenir les espaces verts tout au long de l'année.

L'ORIGINE DU PROJET

Le collège présentait un problème de sécurité, car il n'était pas suffisamment protégé, seules des haies de lauriers faisaient office de barrière entre l'établissement et la voie publique. Pour remédier à cette situation, la direction a pris la décision de remplacer les haies par une clôture, certes moins esthétique, mais plus sûre. La principale aspirait également à améliorer l'apparence des espaces situés devant les grillages. Suite à des rencontres et des échanges, un projet de végétalisation se dessine. L'objectif est de créer des espaces à la fois sécurisés et agréables, en harmonie avec le bocage environnant et participant aussi à la trame verte du territoire.

FINANCEMENT

- ▶ 5000 € du Département du Calvados
- ▶ 5000 € de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- ▶ et le reste en fonds propres.
- ▶ Dons et aides des parents d'élèves, Lycée agricole de Vire, Commune de Valdallière.
- ▶ Investissements importants des enseignants et des équipes pédagogique et administrative.



Des membres du personnel administratif ont apporté leurs compétences, pour le tressage des bordures ou pour la réalisation des étiquettes des plantes en ardoises découpées.

L'ACTION PAS À PAS

LANCER LE PROJET

Après des échanges et des recommandations avec [Territoires Pionniers/Maison de l'Architecture de Normandie](#), et une fois les subventions nécessaires obtenues, le collège s'engage à mettre en place un projet d'aménagement paysager. Pour les guider, une architecte-paysagiste est à leurs côtés pendant 3 semaines en novembre, janvier et mars 2023. Lors de sa première intervention, elle étudie le terrain avec les élèves et présente le déroulé de l'action aux classes. Le projet se veut pluridisciplinaire et tous les enseignants volontaires, les membres de l'équipe administrative, les parents, etc. peuvent s'impliquer.

IMPLIQUER LES ÉLÈVES

L'architecte-paysagiste entame sa collaboration avec les élèves des classes de 6^e et de 4^e. Le choix s'est porté sur ces niveaux pour des raisons pédagogiques. Les 6^e, encore jeunes collégiens, pourront suivre l'avancée des transformations tout au long de leur scolarité. Quant aux 4^e, à mi-parcours de leurs années collège, ils disposent déjà d'une maturité suffisante pour prendre part activement au projet et pourront profiter des nouveaux aménagements pendant leur dernière année dans l'établissement. Tous les élèves de 4^e se rendent au Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, un rendez-vous incontournable dans le domaine des jardins et de la création paysagère. D'autres participent à une randonnée découverte du bocage normand. Les élèves rencontrent également la technicienne bocage et l'agent des espaces verts de Valdallière.

MONTER UN PROJET PLURIDISCIPLINAIRE ET PÉDAGOGIQUE

Les enseignants volontaires investissent le sujet dans le cadre de leur programme, que ce soit en SVT pour analyser les sols ([protocole Vigie Nature](#)), sa biodiversité et déterminer une sélection de végétaux adaptés au sol par exemple, en Français dans leur choix de lectures ou en Arts Plastiques pour imaginer le futur plan paysager, etc. Avec ces approches pédagogiques, les élèves comprennent mieux les enjeux d'un aménagement paysager durable.

DESSINER LES PLANS

Les élèves de 6^e et de 4^e sont invités à dessiner ce qu'ils aiment dans la cour, ce qu'ils n'apprécient pas et les transformations qu'ils souhaiteraient voir. Le personnel de l'établissement et les enseignants volontaires sont aussi encouragés à exprimer leurs idées de changements pour la cour. Accompagnés par la paysagiste, les élèves conçoivent des plans, représentant leurs visions des cours transformées, en utilisant leur expertise en tant qu'utilisateurs quotidiens de ces espaces. De nombreuses idées émergent pour rendre ces espaces plus conviviaux : installation de tables et de bancs, plantation de baies et de haies champêtres pour remplacer les lauriers, etc. Certains d'entre eux ont l'opportunité de réaliser des maquettes en carton. À partir des propositions des élèves et des adultes, la paysagiste dessine un plan avec les aménagements paysagers envisagés.

TROIS ZONES DE L'ÉTABLISSEMENT SONT RETENUES

- ▶ Derrière le CDI, notamment pour dissimuler la vue du parking.
- ▶ Devant le grand grillage délimitant la cour de récréation, de vastes plantations remplaceront avantageusement l'ancienne haie.
- ▶ Dans une partie de l'établissement interdite aux élèves et à l'écart du site, pour abriter la pépinière.

DÉBITUMER

Le collège souhaite retirer une partie du bitume couvrant actuellement la cour de récréation pour gagner en espaces verts. Cependant, cette transformation des lieux nécessite l'accord préalable du Département du Calvados, gestionnaire des bâtiments. L'établissement dépose une demande officielle en ce sens. Les services départementaux exigent au préalable des analyses sur la composition de l'enrobé pour vérifier qu'il ne contienne pas d'amiante, substance cancérigène s'il est détérioré. Après l'obtention de résultats rassurants, le bitume est retiré par un parent bénévole.

PLANTER DANS LES ESPACES

Un chantier est organisé un dimanche pour retourner le sol avec les parents volontaires, en amont des plantations. Les élèves ne sont pas sollicités pour cette tâche jugée trop physique pour leur âge. Un parent vient équipé d'un motoculteur, facilitant grandement l'opération. Les bordures sont enlevées par les parents et les professeurs le dimanche. L'association des parents d'élèves et d'autres parents se mobilisent également pour apporter des arbres, des plantes, du paillage, etc. Ces dons témoignent de l'engagement de la communauté parentale pour embellir les espaces fréquentés par leurs enfants. Chaque élève s'occupera ensuite de son arbre. Il installera un tuteur avec le nom de son espèce.

ENTREtenir LES ESPACES

La gestion quotidienne des espaces verts du collège incombe principalement à l'agent de maintenance. Conscients de l'ampleur de la tâche, certains enseignants prennent l'initiative d'organiser, en dehors des heures de cours, des ateliers de désherbage réunissant les élèves volontaires. Au-delà du simple geste écologique, ces moments privilégient la pédagogie informelle, en abordant des sujets variés liés à la nature tout en favorisant le lien social.

INAUGURER LA NOUVELLE COUR

En mars 2023, à l'issue des travaux, le collège organise une cérémonie d'inauguration des nouveaux espaces végétalisés. Tous les acteurs du projet sont conviés : élèves, enseignants, parents, représentants de la municipalité et partenaires. L'occasion est donnée de découvrir le résultat final des aménagements paysagers. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur les maquettes imaginées par les élèves lors des ateliers, reflétant leur vision d'une cour idéale.

S'ADAPTER AVEC LA NATURE au changement climatique

Le projet du collège Anne Frank illustre la notion d'utilisation de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SAFN).

La désimperméabilisation et la plantation de végétaux d'origines locales améliorent la biodiversité, l'infiltration des eaux de pluie, le rafraîchissement de la cour et apportent de nombreux autres bénéfices : social, bien-être, paysager, etc.

En savoir + sur les SAFN avec le site du Life ARTISAN

<https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

Hélène MICHAUD (OFB) : 06 58 38 61 46
helene.michaud@ofb.gouv.fr



PRENEZ L'AIR avec les aires éducatives

Vous êtes enseignant, et souhaitez mener des actions en faveur de la biodiversité avec vos élèves ? Les aires



éducatives vont vous permettre de reconnecter les jeunes à la nature et à leur territoire, les former au développement durable et favoriser le dialogue avec des acteurs experts du sujet !

Pour expliquer simplement : une aire éducative est un petit territoire naturel situé à **l'extérieur** de l'établissement scolaire et géré de manière participative par les élèves (du CE2 jusqu'au lycée). Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent et prennent toutes les décisions concernant cet espace. Les inscriptions ont lieu chaque année en juin.

En savoir +

<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Une question ?

aireseducatives.normandie@ofb.gouv.fr

4 RAISONS POUR AGIR

1. RESTAURER et conserver la biodiversité.
2. RAFRAÎCHIR la cour.
3. AMÉLIORER la qualité de vie et les paysages.
4. SENSIBILISER la population et lui donner les moyens d'agir.

PARTENAIRES du projet

- Territoire Pionnier
- Lycée agricole de Vire
- Commune de Valdallière

Les collégiens étaient en demande de plantes à petits fruits et impatientes de voir framboisiers, groseilliers, cassis, etc. s'épanouir dans leur cour grâce à leur implication. Ils ont installé les tuteurs et réalisé les étiquettes pour pouvoir facilement reconnaître toutes les variétés plantées.



Pour limiter les coûts, une pépinière est plantée avec de très jeunes plants dans un espace en retrait du collège. Ces arbustes vont pouvoir grandir pendant quelques années et remplaceront ceux n'ayant pas résisté aux conditions locales. Le collège dispose ainsi d'un vivier à prix réduit, les jeunes plants étant beaucoup moins onéreux à l'achat que des arbres un peu plus grands.

POINTS DE VIGILANCE

- La planification des projets d'aménagement paysager nécessite une coordination entre l'établissement et les services départementaux concernés pour pouvoir commencer les plantations aux meilleures périodes.
- La gestion et l'entretien des espaces verts du collège incombent intégralement au technicien de maintenance, qui doit assumer seul l'ensemble des tâches de tonte, tailles, arrosage et petits travaux annexes.
- Le fait que le collège soit situé en milieu rural présente certes des opportunités pour sensibiliser les élèves aux questions environnementales à travers des activités de plantation, de gestion des espaces verts, etc. Cependant, étant donné l'âge des jeunes adolescents, leur intérêt pour ces thématiques n'est pas toujours spontané, certains préférant d'autres occupations.
- Réunir autour d'un projet l'ensemble des enseignants d'un établissement scolaire constitue un réel défi. Les profils et les méthodes pédagogiques sont quelquefois peu conciliables.
- En amont du projet, l'intervenant doit s'aider de l'équipe pédagogique pour cibler les messages clés et adapter ses supports pour capter l'attention des collégiens.

PERSPECTIVES

Continuer d'entretenir les plantations et les suivis de la biodiversité, poser des nichoirs et installer une terrasse en bois pour accueillir un espace de repos.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Participation de tous, le budget initial étant plutôt restreint, les nombreux dons d'arbres, de plantes, de terre, de paillage de la part des parents d'élèves, de l'association du collège, de la municipalité et du lycée agricole de Vire rendent le projet plus ambitieux.
- Des éléments très moteurs parmi les adultes.
- Les enseignants se sont saisis du projet comme support de cours.

ILS LE FONT AUSSI

Retrouvez tous nos **RETOURS D'EXPÉRIENCES** sur des actions menées dans des [établissements scolaires](#) (évidemment) normands !

CONTACT

Sandrine QUENTIN, principale
Collège Anne Frank
11 Route Saint Vigor, 14410 Valdallière
Tél. : 02 31 68 51 59
<https://anne-frank.college.ac-normandie.fr>

Cette fiche de la collection **"Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !"** est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, décembre 2023

Remerciements : Sandrine QUENTIN (Principale du Collège Anne Frank), Olivier BOUTARD (professeur de SVT) - Et avec la contribution de l'OFB.

Photos : ANBDD

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Catherine LARINIER (ANBDD) - mail : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 40

